

Saint-Hubert, le 4 avril 2019

Chers collègues,

Beaucoup d'entre vous nous ont interpellés sur divers enjeux, tantôt reliés directement à notre employeur, la Commission scolaire des Patriotes, tantôt aux décisions et commentaires du ministre et même aux décisions du Conseil du trésor.

Durant cette période en pleine ébullition dans nos milieux où les changements dans le réseau et les modifications à notre quotidien défilent à un rythme effarant, nous devons prendre le temps de faire le point sur quelques éléments et surtout d'établir un plan de match commun afin de faire connaître notre mécontentement!

Tout d'abord, soyons clairs, les divers commentaires du ministre de l'Éducation et même du premier ministre dans les médias, notamment concernant les collègues des services de garde et les TES sont inacceptables. Omettre de parler des membres du personnel de soutien qui œuvrent au quotidien dans les milieux est une chose, mais minimiser leur apport ou même sous-estimer leur impact sur les jeunes qui leur sont confiés, relève carrément de l'insulte!

C'est aussi vrai avec les collègues du secondaire, notamment les techniciens en loisir qui sont constamment mis de côté quand vient le temps de parler d'ajout d'heures de parascolaire et d'ajout de financement dans les projets du ministre! L'expertise est déjà là, respectez-la!

Ceci dit, détaillons quelques éléments de façon plus précise.

L'implantation des maternelles 4 ans

Bien que l'ensemble du réseau à travers le Québec ait décrié l'implantation de ces classes, le ministre a annoncé qu'il irait de l'avant, que rien ne le ferait reculer, et que même si beaucoup de questions subsistent, il reste impassible.

Dans ce dossier, bien sûr que nos fédérations et notre centrale interviennent pour faire valoir notre point de vue, nos questions et notre mécontentement, mais nous pouvons aussi intervenir auprès de la Commission scolaire et c'est ce que nous faisons. En comité de relations de travail, nous allons travailler sur deux éléments à notre portée et nous allons laisser nos organisations travailler sur les aspects moins tangibles. Premièrement, nous demanderons à l'employeur de réfléchir sur le nombre d'enfants par groupe, qui est de 18, comparativement à 10 en CPE. Nous devons bénéficier des moyens financiers adéquats pour favoriser un atterrissage harmonieux des nouvelles maternelles. Deuxièmement, il sera important aussi de revendiquer, non seulement des locaux pour ces classes, mais encore des locaux adéquats et adaptés pour ce type de clientèle.

Récréation de 20 minutes obligatoire

Voilà une décision qui nous est tombée dessus sans que nous nous y attendions. Aucune consultation des milieux et des acteurs sur cet enjeu, simplement une annonce faite par le ministre en poussant l'audace de dire que même si cela devait amener des effets collatéraux, on devait le faire pour le bien-être des jeunes.

Ceci dit, après vérification auprès de l'employeur, la Commission scolaire des Patriotes, AUCUNE orientation n'a été transmise par celle-ci sur les possibles impacts dans les milieux. Il est donc faux d'affirmer, au moment où l'on se parle, que la Commission scolaire planche sur une coupure de 50 minutes par semaine sur plusieurs postes en service de garde. Bien sûr, nous ferons le suivi, comme toujours, en comité de relations de travail et nous vous tiendrons informés des développements.

Intégration à la structure salariale

C'est un sujet qui fait beaucoup de mécontents, notamment les collègues techniciens en bâtiment, nous en sommes bien conscients. Cette structure salariale intégrée dans la convention de 2015 et adoptée en assemblée générale, non pas uniquement dans notre contrat de travail, mais bien dans celui des 500 000 employés du secteur public, est une réalité pour nous à la FPSS et à la CSQ, mais elle l'est aussi pour les collègues du soutien à la CSN et à la FTQ.

Depuis plus d'un an, nous multiplions les interventions auprès de toutes les instances nationales possibles afin de les mettre au courant des impacts sur le personnel, impacts qui avaient d'ailleurs été grandement sous-estimés par le Conseil du trésor.

Au cours des derniers mois, nous avons convenus en conseil fédéral de la FPSS que tous les syndicats locaux devaient dénoncer la nouvelle structure auprès de leur commission scolaire afin que celles-ci en saisissent leur propre fédération. Ce qui a été fait et il semble que la Fédération des commissions scolaires du Québec soit du même avis que nous, dans ce dossier, et qu'elle intervienne, elle aussi, auprès du Conseil du Trésor.

Sachez qu'à l'aube de la prochaine ronde de négociation, nous mettrons toutes nos énergies afin de réparer les injustices causées par l'intégration à la structure et nous vous tiendrons au courant de nos interventions.

Pour tous les éléments qui viennent d'être énoncés dans cette lettre, soyez assurés que nous effectuons les interventions nécessaires et que nous sommes très au fait du mécontentement que tout cela peut occasionner. Malheureusement, certaines démarches peuvent être longues et d'autres peuvent parfois rester sans réponse de la part de l'employeur. Malgré tout, nous croyons qu'il faut rester solidaires, car même si nous ne pouvons crier victoire pour toutes les batailles que nous menons, elles méritent tout de même d'être menées!

Sincères salutations,



Éric Gingras
Président



Guylaine Bachand
Vice-président, section soutien